



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

Bruxelles, le 23 juillet 2008

**11960/08
ADD 1**

LIMITE

JAI 388

NOTE

de: la Présidence

au: Conseil

Objet: Rapport du Groupe du Futur (Police et immigration)

Veillez trouver ci-joint la contribution de la délégation italienne au Rapport du Groupe du Futur (Police et immigration) à ajouter dans l'annexe III du document 11960/08 JAI 388.

NOTE DEFINITIVE DE LA DELEGATION ITALIENNE

OBJET : OBSERVATIONS DE L'ITALIE A PROPOS DU RAPPORT DU GROUPE DU FUTUR

Suite au débat du Coreper qui a eu lieu le 16 dernier, l'Italie, pour ce qui concerne la Rapport sur le futur de la politique européenne en matière d'Affaires Intérieures (doc. n. 11657/08 JAI 373), souhaite souligner un aspect qui devrait trouver mention dans les suivis des activités visant à la rédaction du nouveau Programme Justice, Liberté et Sécurité 2010-2014.

- Pour faire face aux menaces croissantes de la criminalité, l'UE doit pouvoir connaître et mesurer la portée et l'ampleur de tels phénomènes. C'est en ayant une perception globale de la typologie et des trends criminels qui touchent le territoire européen dans son ensemble, qu'il sera possible de cibler au niveau communautaire quelles seront les stratégies de contraste appropriées ainsi que les priorités d'intervention.
- Pour avoir une vue d'ensemble de la situation mais également pour évaluer l'efficacité des mesures adoptées, il est nécessaire de disposer d'outils communs de détection et d'une analyse statistique.
- Actuellement, il est bien connu que l'analyse statistique élaborée à niveau européen est le fruit de produits nationaux qui ne sont pas toujours comparables étant donné qu'ils sont réalisés sur base d'indicateurs différents.
- C'est un aspect que le programme de la Haye avait mis en évidence en prévoyant la « création d'instruments européens de recueil, d'analyse et de comparaison des informations concernant la criminalité et la victimisation ainsi que les tendances respectives dans les Etats membres ». Dans un tel but, la Commission a mis sur pieds d'importantes initiatives qui mériteraient d'être développées dans une optique à long terme.
- Pour pouvoir disposer d'une adéquate politique européenne de lutte à la criminalité et également pour que puisse s'affirmer un modèle européen de sécurité, il est, selon nous, nécessaire de continuer dans cette optique et de parvenir rapidement au rapprochement des instruments de relevés statistiques nationaux sur base d'indicateurs communs qui permettent de les comparer, afin d'élaborer une analyse statistique complète et fiable à niveau européen.